RCS : VERSAILLES
Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 05301
Numéro SIREN : 823 769 419
Nom ou dénomination : Pégase

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2018 sous le numéro de dépôt 22603

PEGASE

Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 €
Siège social : 6 rue des Frères Caudron
78 140 VELIZY-VILLACOUBLAY
823 769 419 RCS VERSAILLES

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 MAI 2018

Le 15 mai 2018 à 9H, les Associés de la société PEGASE se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire au 6, rue des Frères Caudron - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence, émargée par les membres de l'assemblée lors de leur entrée en séance, permettant de constater que les deux (2) associés présents possèdent la totalité des actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Eric DUMONT, Président.

Le Cabinet EXCO PARIS ACE, Co-commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué est absent et excusé.

Monsieur Thierry LABAUNE assiste à la réunion.

Monsieur le Président constate que l'Assemblée est valablement constituée et peut délibérer et prendre les décisions à l'unanimité requise.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il rappelle que les associés ont été réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du Président,
- Nomination d'un nouveau Président,
- Pouvoirs.

Le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- la copie des lettres de convocation adressées aux Associés et au Commissaire aux comptes, ainsi que l'accusé de réception correspondant,
- la feuille de présence,
- le rapport du Président,
- le projet de résolution.

Greffe du tribunal de commerce de Versailles : dépôt N°22603 en date du 05/06/2018

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu Monsieur Eric DUMONT, prend acte de la démission de Monsieur Eric DUMONT, à effet immédiat, de ses fonctions de Président de la Société.

En conséquence, l'Assemblée Générale remercie Monsieur Eric DUMONT de l'accomplissement de son mandat et décide de nommer en qualité de nouveau Président, pour une durée illimitée, Monsieur Thierry LABAUNE.

Il est investi dans les limites légales des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

Monsieur Thierry LABAUNE déclare accepter ses fonctions et n'être atteint d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

Monsieur Thierry LABAUNE ne recevra pas de rémunération au titre de son mandat mais aura droit au remboursement sur justificatifs de ses frais de déplacement, frais de représentation et débours engagés à l'occasion de ses fonctions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux « PETITES AFFICHES », dont le siège social est situé le siège social est à PARIS Tour Montparnasse 33, Avenue du Maine - 75015 PARIS (562 090 290 RCS PARIS), au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal qui constatera ces délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou règlementaires de publicité afférentes à la décision ci-dessus adoptée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

✦✦
✦

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés et Monsieur Thierry LABAUNE en qualité de nouveau Président.

Pour la société RELAIS D'OR CENTRALE
Représentée par Christophe LOISON

Pour la société POMONA
Représentée par Eric DUMONT

Le Président (*)

" Bon pour acceptation des fonctions "

Thierry LABAUNE (*)
() faire précéder la signature de la mention manuscrite « bon pour acceptation des fonctions »*